

# La Métropole de Lyon s'engage dans la modernisation de ses Collèges

*Collège Pierre Vallon – Givors*  
*Collège Emile Malfroy – Grigny*



**MÉTROPOLE**

**GRAND LYON**

## EDITOS



**Bruno Bernard**, Président de la Métropole de Lyon

*"Pour bâtir une société plus équitable, il est crucial de garantir à nos enfants les meilleures chances de réussite scolaire. Cela passe par des infrastructures adaptées à leurs besoins. La Métropole de Lyon s'engage donc pleinement dans cette voie, investissant 300 millions d'euros dans la rénovation, l'expansion et la végétalisation de nos collèges. L'aboutissement de projets concrets témoigne de notre engagement continu envers l'éducation et l'avenir de notre jeunesse."*



**Véronique Moreira**, Vice-présidente de la Métropole de Lyon en charge des collèges, de l'éducation et de la mémoire

*"Dans l'éducation, la clé du succès des élèves réside dans divers éléments : une équipe enseignante de qualité, l'implication des parents, une cantine saine, et un environnement d'apprentissage adapté. Aujourd'hui, je suis fière de célébrer la finalisation des travaux des établissements Paul Vallon de Givors et Emile Malfroy de Grigny, offrant ainsi un nouvel espace propice à l'épanouissement des jeunes et des équipes éducatives."*

# Collège Pierre Vallon – Givors

## Végétalisation et désimperméabilisation



## Introduction

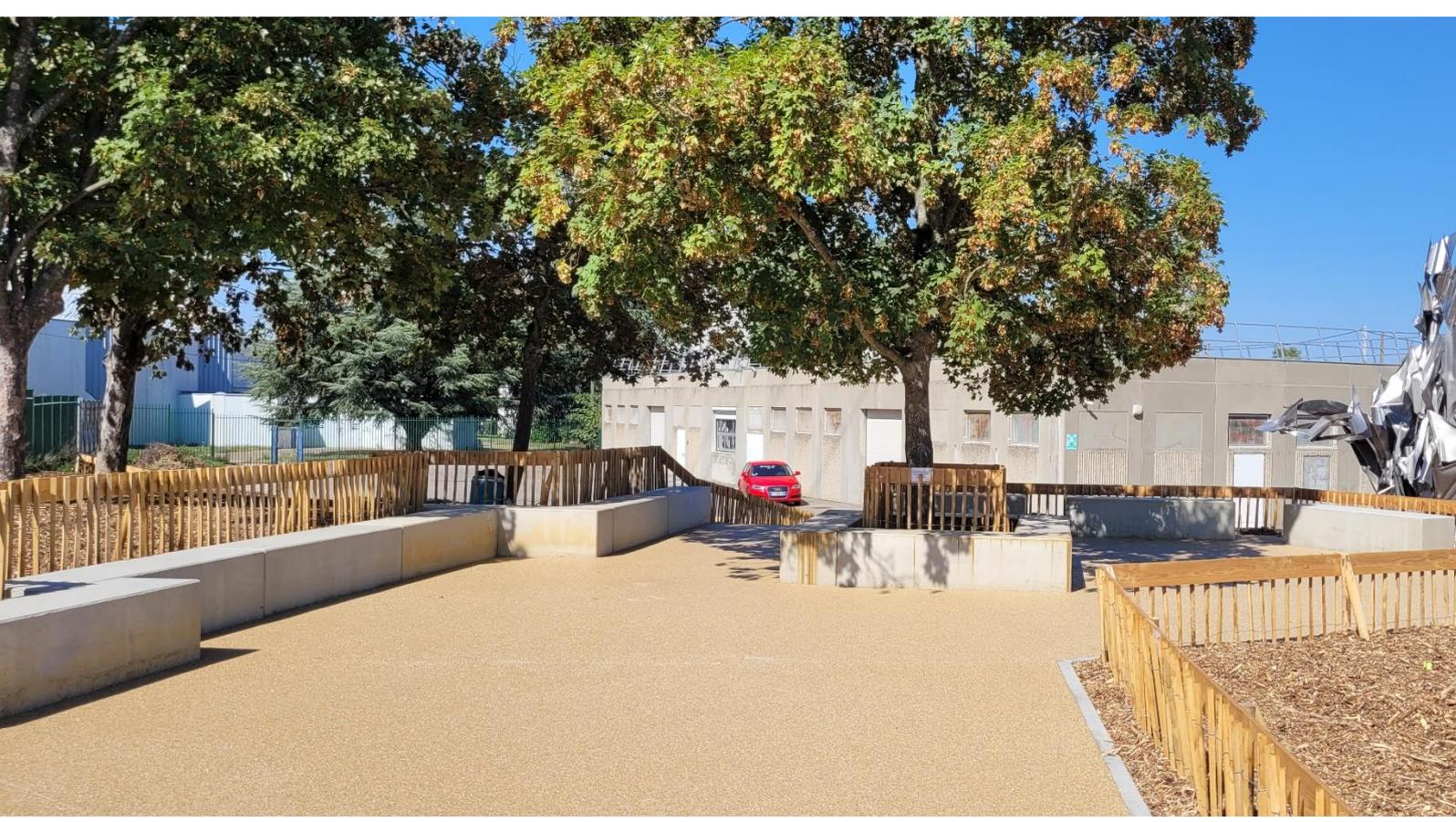
Le programme de végétalisation et désimperméabilisation des cours des collèges publics métropolitains répond à un besoin d'adaptation aux enjeux et contraintes climatiques, tout en permettant de faire émerger de nouveaux usages.

Les bénéfices sont nombreux :

- en végétalisant ces espaces souvent très minéralisés, la Métropole de Lyon agit localement pour **limiter le phénomène d'îlot de chaleur urbain** dans les collèges et dans leurs environnements immédiats ;
- la désimperméabilisation des sols et l'infiltration des eaux pluviales sur site permet une meilleure gestion de **la ressource en eau** ;
- il **améliore la qualité des usages** en créant par exemple des lieux dédiés à la détente ou à des pratiques plus égalitaires entre les filles et garçons.

En mars 2021, la Métropole avait approuvé une première tranche de programme de végétalisation et désimperméabilisation des cours des collèges publics métropolitains à hauteur **de 1,5 M€ pour la période 2021-2023**.

- ➔ De 2021 à 2023, 6 collèges ont déjà bénéficié de ce programme, permettant la plantation de 105 arbres et 19 502 arbustes et vivaces sur 2 302m<sup>2</sup> d'espaces verts : Maria Casarès à Rillieux-la-Pape, Lamartine à Villeurbanne, Marcel Pagnol à Pierre-Bénite, Olivier de Serres à Meyzieu, Raoul Dufy à Lyon 3ème, Paul Vallon à Givors.



## Réalisation : un nouveau souffle pour le collège Paul Vallon

Cette transformation remarquable de la cour du collège Paul Vallon témoigne de l'engagement de l'établissement en faveur du développement durable et de l'amélioration de la qualité de vie de ses occupants. Ce projet exemplaire illustre la volonté de créer des espaces propices à l'épanouissement personnel et à la cohésion communautaire.

### Cours du collège Paul Vallon / Avant - Après



Les objectifs majeurs de ce projet étaient donc de **créer des espaces conviviaux et fonctionnels** en plein air, de **valoriser les ressources naturelles déjà présentes** et de **réaménager la cour pour en faire un lieu de vie agréable**. Pour ce faire, plusieurs actions concrètes ont été entreprises :

- Durant les vacances d'été 2023, pas moins **de 1010 m<sup>2</sup> de matériau de sol drainant ont été installés** pour remplacer l'ancien revêtement imperméable et dégradé. Cette nouvelle surface permet désormais l'infiltration directe des eaux de pluie, contribuant ainsi à la gestion durable des eaux pluviales tout en améliorant le confort thermique de la cour.
  - Dans cette cour jugée « trop minérale », **1200 m<sup>2</sup> d'espaces verts ont été aménagés** au printemps 2024, comprenant 26 arbres, 6540 vivaces et 60 mètres linéaires de haie.
  - Ce projet a également permis de restaurer des talus endommagés et érodés, offrant ainsi un espace végétal généreux et esthétique aux usagers de la cour.
- ➔ L'ensemble offre près de 146 m<sup>2</sup> d'espaces végétalisés supplémentaires par rapport à la cour avant le projet. Mais surtout, l'espace a été réagencé et l'objectif est que la cour bénéficie très vite d'un écrin végétal plus généreux au bénéfice de élèves, et du personnel de l'établissement.

## Le Projet en Chiffres

**1430 m<sup>2</sup>**

Surface globale de cour

**6540**

Vivaces et  
Couvres-sols plantés

**36**

Bancs Supplémentaires

**400 000 €**

Coût de l'opération  
*Préfecture du Rhône et  
Métropole*

**60**

Arbustes plantés

**26**

Arbres plantés

**1191 m<sup>2</sup>**

Surface désimperméabilisée



## Une démarche participative

Depuis l'automne 2022, quatre ateliers ont réuni des élèves et des membres du personnel, alimentés par des moments d'observation, afin de cerner les problématiques et les aspirations collectives. Cette démarche participative a permis de **façonner un projet global** répondant aux attentes exprimées, à savoir :

- Le souhait de création de gradins à utiliser pendant la cour ou pour faire classe à l'extérieur ;
- La valorisation d'un bosquet d'Érables existants par la création d'une placette ombragée offrant de nombreuses banquettes ;
- la réorganisation de la cour en réagaçant et en complétant généreusement les banquettes et le mobilier existants autrefois peu utilisés car mal intégrés.

## Un programme ambitieux de désimperméabilisation et de végétalisation des collèges 2021-2026

Le programme de désimperméabilisation et de végétalisation des collèges s'inscrit dans une ambition pluriannuelle et répond aux objectifs suivants :

- Végétaliser et contribuer à limiter le phénomène d'îlot de chaleur urbain dans les collèges et dans leurs environnements immédiats,
- Contribuer à désimperméabiliser les sols et infiltrer les eaux pluviales sur le patrimoine des collèges,
- Améliorer la qualité d'usages (ombrage, fraîcheur, créations de lieux dédiés à la détente, etc.) en impliquant les parties prenantes.

L'objectif est de réaliser 15 opérations de végétalisation et de désimperméabilisation d'ici 2026.

**Déjà 7 collèges réhabilités sur la première tranche du programme (2021-2023).**

## Objectifs opérationnels de la poursuite du programme

La poursuite du programme (3M€ supplémentaires votés au Conseil Métropolitain du 16 octobre 2023) prévoit de traiter 9 collèges supplémentaires. Les opérations suivantes sont déjà ciblées et/ou effectuées :

- collège LONGCHAMBON à Lyon 8<sup>ème</sup> (2024)
- collège VALDO à Vaulx-en-Velin (2024)
- collège COLETTE à Saint-Priest (2024)
- collège RAMEAU à Champagne au Mont-d'Or (2025)

# Collège Emile Malfroy - Grigny

## Réhabilitation globale



Construit dans les années 70, le collège Emile Malfroy de Grigny n'avait fait l'objet d'aucune restructuration d'ampleur, à l'exception du remplacement des menuiseries en 2005. Grâce à un **investissement global de 11,5 millions**, les élèves du collège bénéficient désormais d'un cadre de travail adapté et rénové, **afin de leur assurer les meilleures conditions d'apprentissage.**

## 4 années de travaux de réhabilitation

Pas moins de 4 ans de travaux ont été nécessaires pour mener à bien le projet de réhabilitation globale du collège Emile Malfroy de Grigny. Ces travaux, achevés en 2023, ont accordé une grande importance aux aspects du développement durable.

L'opération a ainsi permis une très importante restructuration : **5300 mètres carrés** d'espace intérieur comprenant le désamiantage et le réagencement des locaux, et **1700 mètres carrés** d'embellissement.



Les travaux de rénovation entrepris ont pris en compte plusieurs aspects essentiels à l'amélioration de la qualité de vie et de l'efficacité énergétique des bâtiments.

- **L'isolation thermique** sur les quatre faces des bâtiments, ainsi que la mise aux normes techniques des installations, comprenant les réseaux, les armoires techniques, et les systèmes de production de chaleur.

- ➔ Des mesures de **mise en conformité aux normes réglementaires** ont été prises : création de deux ascenseurs pour faciliter l'accessibilité, l'installation de rampes d'accès, de WC adaptés, et d'un éclairage adapté pour les personnes à mobilité réduite.
- ➔ Des améliorations ont également été apportées en matière de **sécurité incendie**, avec la création d'espaces d'attente sécurisés, des mesures de désenfumage, ainsi que le remplacement des cloisons bois et des équipements de sécurité incendie.
- ➔ Les secteurs dédiés à l'enseignement professionnel (SEGPA) ont bénéficié d'un **embellissement**, tandis que des rénovations ont été entreprises sur environ 2000 mètres carrés d'espaces extérieurs, incluant :
  - la **construction d'abris pour vélos**,
  - le **réaménagement des aires de stationnement** pour les élèves et les enseignants,
  - la **création d'un préau de 350 mètres carrés** de surface utile. Enfin, le bâtiment indépendant dédié à l'atelier a été désaffecté dans le cadre de ces travaux de rénovation.



## Photovoltaïque au collège

Le collège Émile Malfroy a été sélectionné pour accueillir **une installation photovoltaïque** dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt lancé en mai 2022. Pour ce collège, c'est le collectif citoyen UN DEUX TOIT SOLEIL (UDTS), en groupement avec ENERCOOP AURA et HESPUL qui a été sélectionné pour mener les études et réaliser les travaux. Les travaux sont planifiés à l'été 2024 pour une mise en service prévue entre fin 2024 et début 2025.

Cette initiative permettra de promouvoir l'énergie renouvelable et de sensibiliser la communauté scolaire à l'importance de la durabilité environnementale.



**CONTACT PRESSE**



Marion Morel – Attachée de presse

[Marion.morel@grandlyon.com](mailto:Marion.morel@grandlyon.com)

Tél : +33(0)6 77 04 30 39